



**Moury Construct SA : Rachat d'actions propres**

Ans, le 1<sup>e</sup> juillet 2025.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis le 26 juin 2025, sur Euronext Brussels, 100 actions propres au prix de 600,00 € par action.

Cette opération de rachat a été effectuée en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

**Détail de l'opération :**

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
26 juin 2025	100	600,00	60.000

Suite à cette opérations, Moury Construct détient 5.255 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,31% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : [investisseurs@moury-construct.be](mailto:investisseurs@moury-construct.be) Site : [www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)